

Emploi d'été 2026 – Archives municipales de Rennes

Fiche mission

Description des missions du poste proposé :

- Service : Direction des Archives (au sein de la direction de la Culture)
- Intitulé emploi : Magasinier, renfort traitement et conservation des archives
- Tâches à effectuer :

Magasinage (dont utilisation du logiciel métier Ligéo Gestion)

- Transporter les boîtes et documents des locaux de conservation jusqu'en salle de lecture pour les mettre à disposition du public (particularité : les locaux de conservation sont sur deux sites voisins, aux 18 et 20 avenue Jules-Ferry)
- Déposer une fiche fantôme à la place du document emprunté
- Réintégrer les boîtes ou les documents à la place de la fiche fantôme
- Dépoussiérage de documents et de boîtes
- Aide ponctuelle à la réception ou élimination des boîtes d'archives

Nettoyage des magasins, de la bibliothèque et de boîtes d'archives

- Nettoyage de la bibliothèque (salle de lecture)
- Dépoussiérage des rayonnages, sols et boîtes (magasins)

Travaux de saisie dans le logiciel métier (Ligéo) et les logiciels de bureautique (word, excel)

Le cas échéant, récolement des ouvrages de la bibliothèque (vérification de leur présence)

- Y a-t-il des connaissances à avoir ou un savoir-faire particulier pour effectuer ces tâches ?
oui ☒ non ☐

➔ Si oui, précisez lesquels :

Si oui, précisez lesquels :

- Minutie, soin, rigueur
- Capacité d'adaptation, réactivité
- Sens pratique et autonomie
- Sens de l'organisation
- Dynamisme et sens des responsabilités
- Facilité de contact avec le public
- Esprit d'équipe (travail en binôme, roulement, prise en compte des contraintes)
- Logiciels bureautiques (tableur, traitement de texte)

- Est-il nécessaire d'avoir des diplômes / certifications spécifiques pour occuper le poste ?
oui ☐ non ☒

➔ Si oui, précisez lesquels :

Conditions de travail :

Lieu : 18 avenue Jules-Ferry, Rennes

Temps de travail : 35h

Horaires : 9h-12h30 / 13h30-17h (du lundi au vendredi)

Conditions de travail : aptitude physique permettant la manutention et le port de charges (boîtes archives), marche à pied (navettes avec un chariot entre le bâtiment principal et le bâtiment annexe, voisin)